

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2011055

Signataire : MP/GH

OBJET :Autorisation des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2012

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1612-1,

Vu le budget communal 2011,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Aubervilliers en marche pour le changement» s'étant abstenus

DELIBERE :

AUTORISE le Maire, dans l'attente et jusqu'au vote du budget primitif 2012 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants suivants :

Dépenses hors opérations d'équipement

Chapitre	Libellé chapitre	Montant autorisé
20	Immobilisations incorporelles	120 000 €
21	Immobilisations corporelles	100 000 €
23	Immobilisations en cours	100 000 €
27	Autres Immobilisations financières	600 000 €
4541099	Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	200 000 €

Dépenses relatives aux opérations d'équipement

N° opération	Libellé opération	Montant autorisé
050	Travaux d'entretien des bâtiments	237 500 €
060	Sécurisation des bâtiments	112 000 €
062	Programme accessibilité handicapés	25 000 €
063	METP Centre nautique	80 000 €
070	Parc informatique	102 000 €
071	Parc de véhicules	50 000 €
072	Mobilier et matériel de bureau des services	25 000 €
073	Matériel technique et outillage	75 000 €
074	Matériel et mobilier scolaires	25 000 €
075	Matériel du Centre municipal de Santé	10 000 €
081	Portage foncier	2 532 000 €
083	Etudes	22 500 €
084	Travaux de démolition	25 000 €
102	Conservatoire à rayonnement régional	3 120 000 €
104	Groupe scolaire Henri Barbusse	30 000 €
105	Gymnase Gabriel Péri	40 000 €
106	Clocher de l'Eglise Notre Dame des Vertus	150 000 €
107	Club House Paul Bert	25 000 €
108	Crèche République	500 000 €
109	Maison de l'autonomie	40 000 €
110	Multi accueil Maladrerie	30 000 €
112	Maison des solidarités	10 000 €
114	PNRQAD	100 000 €
120	Centre social du Landy	20 000 €

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 23/12/2011

Publié le : 22/12/2011

Certifié exécutoire le : 23/12/2011

Pour le Maire
L'Adjoint délégué